sodexo
SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

VOTRE KIT RETOURS GARANTIS 2012-2013

CHÈQUE RESTAURANT

LIMITE DE VALIDITÉ DES TITRES SPÉCIAUX DE PAIEMENT

TYPE DE CHÈQUE	CHÈQUE RESTAURANT	PASS CESU	CHÈQUE MULTI-SERVICES (CAP)
Dates limites d'utilisation de vos chèques 2012	31 janvier 2013	31 janvier 2013	31 décembre 2012
Dates limites de retour de vos chèques 2012	28 février 2013	28 février 2013	31 janvier 2013

La validité des titres spéciaux de paiement est fixée par la loi, celle-ci autorise leur remboursement dans le respect des modalités d'application établies par les différents textes législatifs. Aucun remboursement ne sera effectué au-delà des dates indiquées ci-dessus.

Bientôt la fin du millésime 2012... **n'oubliez pas vos retours !**

Chère cliente, cher client,

Vos Chèques Restaurant 2012 inutilisés arrivent bientôt à échéance de validité. Pour nous les retourner, nous vous invitons à choisir l'une des options ci-dessous :

01. Par Chronopost

Avec notre kit de « Retours Garantis » : ce service vous offre un transport sécurisé de vos chèques en assurant leur valeur jusqu'à 4,500 euros par colis.

- Un tarif unique de 39 €HT* par colis
- Kit disponible sur **www.sodexoavantages.fr**
- Dépôt simple à La Poste ou lors de votre enlèvement de courrier

Plus de la moitié de nos clients ont déjà choisi le kit « Retours Garantis » pour un envoi traité en priorité !

02. Par vos propres moyens

En utilisant une enveloppe classique en envoi simple ou recommandé (hors Chronopost).
Avec cette option, votre colis n'est pas assuré contre le vol ou la perte et Sodexo Solutions de Motivation France n'engage aucune responsabilité sur ces envois

Ils doivent être adressés à :
INDIGO – TSA 6003 – 51420 WITRY LES REIMS

Nous vous invitons à suivre avec attention la procédure en deuxième page.

En la suivant pas à pas, vous aurez la garantie d'obtenir le remboursement de vos chèques en toute sécurité, dans un délai optimal. Nous vous remercions notamment de bien veiller à joindre votre bordereau de retour avec vos chèques (à remplir sur www.sodexoavantages.fr), de ne pas adresser vos titres à notre Siège social, de respecter la date limite de retours et le découpage des « coins » selon la procédure.

Pour tout complément d'information, votre Responsable Relation Client se tient à votre entière disposition.

Nous vous prions de croire, chère cliente, cher client, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Anne Montin
Directrice Service Relation Client

* Montant directement déduit de votre remboursement

MODE D'EMPLOI

01.

Détachez les chèques du carnet et retirez les encarts publicitaires

02.

Annulez les chèques en coupant les coins sécables

03.

Assemblez les chèques avec un élastique (ni trombones ni agraphes)

04.

Placez vos chèques dans une enveloppe classique

05.

Pour des raisons de sécurité, **mettez** cette enveloppe dans une seconde enveloppe opaque et sans fenêtre

06.

Pesez votre colis de retour non fermé afin de renseigner votre bon de retour Sodexo

07.

Une fois votre bon Chronopost imprimé, **collez-le** sur la languette de fermeture.

Le bon Chronopost affranchit votre colis. Aucun affranchissement supplementaire n'est nécessaire.

! VOTRE COLIS DE RETOUR DOIT CONTENIR UNIQUEMENT :

- Chèques Restaurant non utilisés
- Pass Cesu non utilisés
- Chèque Multi-Services (CAP) non utilisés.

Tout bon de commande, lettre de réclamation ou chèques litigieux ne pourront être traités.

SODEXO SOLUTIONS DE MOTIVATION FRANCE - S.A. - RCS Nanterre 340 393 065 - Conception/Rédaction/Création : Sodexo - Retours garantis - 122012